

C05- QUELS BENEFICES PRINCIPAUX ESPEREZ-VOUS TIRER DE VOTRE INSTALLATION ? (poser la question à deux adultes du ménage, de sexe différent de préférence)

1. REDUCTION DE LA PENIBILITE DE CERTAINES TACHES.....|__|

2. AUGMENTATION DU CONFORT.....|__|

4. SUIVI DES INFORMATIONS.....|__|

5. ACCROISSEMENT DE LA SECURITE.....|__|

6. AMELIORATION DE L'EDUCATION.....|__|

7. AMELIORATION DU SERVICE SANITAIRE.....|__|

8. DISPONIBILITE DE L'ENRGIE.....|__|

9. AUTRES.....

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

Conditions financières et personnelles

Le bénéficiaire doit être une personne physique ou une PME/PMI.

Le bénéficiaire doit fournir une copie de sa pièce d'identité/carte militaire ou dans le cas des PME/PMI, la pièce d'identité du responsable de la structure.

Le bénéficiaire doit avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation, les accepter et les signer.

Les personnes physiques et les PME/PMI concernées sont celles ayant la capacité de rembourser le crédit.

Ils devront tous être domiciliés dans une banque ou un établissement financier.

Ils doivent présenter les justificatifs correspondants, remplir le mandat de prélèvement automatique, fournir un RIB ainsi qu'un justificatif de domicile et ou une facture SONABEL.

Le bénéficiaire doit fournir un relevé bancaire des trois derniers mois et le relevé des prélèvements bancaires pour ceux qui disposent d'un compte bancaire ainsi que l'état de paiement des taxes et impôts pour les autres.

Conditions techniques

Le bénéficiaire doit disposer d'un bâtiment répondant aux normes ci-après :

- Avoir un type de toiture adéquat et surface de toit suffisante et dégagée d'ombrage pour installer le kit souscrit ;
- Existence d'un circuit électrique avec une bonne répartition des charges ;
- Utiliser des équipements dont la charge totale est inférieure à la puissance souscrite.

Conditions d'installation

L'installation est assurée par une entreprise dont le kit est agréé par l'ANEREE.

Les équipements disponibles chez le bénéficiaire doivent permettre l'installation du système.

Conditions d'utilisation :

Le kit ne peut être ni vendu, loué ou prêté durant la phase de remboursement.

Il doit être utilisé par le bénéficiaire en bon père de famille selon les indications données par l'entreprise.